

à Molsheim le 10 juin 2013

Nos réf : LF/JB/06/13

Madame, Monsieur,

Au mois de novembre, je vous ai fait parvenir mon premier compte-rendu d'activité parlementaire qui accompagnait une lettre d'humeur vous décrivant mon arrivée ainsi que mes premières semaines passées à l'Assemblée nationale.

Ce document ayant été - me semble-t-il - très lu, je me permets de continuer ce petit travail en vous relatant ce que je crois être les principaux points des six mois écoulés.

1- L'élection interne à l'UMP

En fin d'année, la situation commençait à se redresser nettement pour l'opposition. Pétrie de certitudes, la majorité avait, depuis l'élection de François Hollande, une attitude très dure vis-à-vis de l'opposition, attitude teintée d'idéologie. Au fur et à mesure des difficultés rencontrées par l'exécutif, le climat commençait à changer. L'opinion publique commençait à percevoir à quel point l'action du gouvernement manquait de professionnalisme et relevait parfois du « bricolage ». C'est dans ce contexte qu'eut lieu la campagne pour l'élection du Président de l'UMP.

La campagne s'est bien déroulée, sans aucune difficulté majeure. Entre les deux candidats, François Fillon et Jean-François Copé, j'ai choisi de soutenir le second, ce qui n'a pas manqué d'étonner autour de moi. En effet, à mon arrivée à l'Assemblée nationale, j'étais franchement pro-Fillon. Or, en siégeant au sein de notre groupe, j'ai eu l'occasion de rencontrer et de voir les deux candidats à l'œuvre. J'ai été surpris par la froideur de l'ancien Premier Ministre. En revanche, j'ai trouvé Jean-François Copé extrêmement chaleureux et dynamique. Au niveau des idées, alors que je garde un attachement centriste fort, et après lecture de l'ouvrage de Jean-François Copé¹, j'ai considéré qu'il était bien moins à droite que les médias ne le présentent et *a contrario* François Fillon bien moins centriste qu'il ne l'est perçu.

Le résultat devait être en faveur de François Fillon. Grâce à une campagne de terrain énergique, Jean-François Copé a remonté la pente, faisant jeu égal avec son rival. Le mouvement auquel nous appartenons compte plus de 300 000 adhérents mais le résultat final s'est joué à une vingtaine de voix près, ouvrant la porte à toutes les contestations.

Dès lors, tout s'est cristallisé dans les couloirs et les salles de l'Assemblée nationale. Les médias que l'on qualifie de « chauds » (internet, les chaînes d'information en continu) ont amplifié ce qui se passait au sein de notre maison. Les entourages des deux candidats ont joué un jeu parfois toxique.

Aux réactions des uns, se sont enchaînées les réactions des autres. Très vite, la tension et l'opposition se sont installées. Un véritable psycho-drame s'est installé. Le groupe UMP s'est scindé en deux. Des personnes qui, peu de temps avant avaient fêté leur élection en commun, ne se sont plus adressé la parole. Vivre cela de l'intérieur aura été passionnant, même si *a posteriori* on peut dire qu'il y a eu une part de folie dans tout cela. Au final, les esprits se sont apaisés. Jean-François Copé et François Fillon ont fait des efforts, consenti à des sacrifices et la crise s'est atténuée.

Quelques mois plus tard - il y a quelques jours seulement-, un accord national conduira à une modification des statuts du mouvement, définira les modalités d'organisation des primaires pour la prochaine échéance présidentielle et installera définitivement Jean-François Copé dans sa fonction de président du mouvement.

Au fond, on peut retenir de tout cela un coup du destin qui aura abouti à un résultat extrêmement serré, une bataille homérique pour déboucher sur un accord. « Tout ça pour ça !... », pourrait-on se dire. Mais ainsi va la démocratie. Même imparfaite, elle reste pour tous les partis comme pour notre Nation le principal élément qui doit nous unir.

A titre personnel et en tant qu'observateur, j'ai noté que la sagesse de certains peut être utile à tous quand la passion devient excessive. J'ai ainsi beaucoup apprécié le travail de notre président de groupe, Christian Jacob, ainsi que la qualité des 23 collaborateurs, salariés de notre groupe, qui ont vécu des moments difficiles.

2- Le mariage pour tous

Promis par François Hollande, il n'était pas anormal que ce texte soit inscrit en débat à l'Assemblée nationale.

Dès le début des débats, j'ai cosigné une proposition de loi s'intitulant « l'Alliance civile ». Ce texte devait permettre à deux personnes de même sexe de pouvoir contracter un engagement mutuel ouvrant les mêmes droits que ceux du mariage, hormis l'adoption des enfants, et ne portant pas bien sûr le nom de mariage que j'estime devoir être attaché au fondement même de la famille. Ce texte se voulait être une proposition d'ouverture qui pouvait faire consensus entre toutes les parties.

Mais le gouvernement voulait que son texte porte le nom de mariage, « le mariage pour tous », un texte qui inclut le droit à l'adoption pour les couples homosexuels.

Ce projet de loi était inacceptable pour moi car je persiste à penser que l'enfant n'est pas un droit mais qu'au contraire, il a deux droits indissolubles : le premier étant le droit d'avoir un papa et une maman, éléments essentiels à des enfants pour pouvoir se construire ; le deuxième droit n'a quasiment jamais été évoqué, pourtant il me semble majeur : celui pour chaque enfant de connaître ses origines - le développement de la PMA² étant de nature à multiplier le nombre de futurs citoyens n'ayant aucune connaissance de leur origine ou d'une partie de leur origine.

Les problèmes posés par cette loi combinant mariage et adoption ont poussé des centaines de milliers de Français à manifester à plusieurs reprises. Le climat s'est tendu. Les débats ont duré, à l'Assemblée nationale comme au Sénat, des nuits entières. Le gouvernement a fait siéger l'Assemblée nationale le week-end, ce qui ne s'était quasiment jamais vu. Ce qui a été très

² PMA = procréation médicalement assistée

désagréable au cours de ces séances, c'est que la majorité s'est autorisée à faire des amalgames douteux entre les opposants à la loi et les homophobes. Cela a créé des tensions et quelques dérapages malheureux ont été entendus, d'un côté comme de l'autre de l'hémicycle. Au final, la majorité n'a rien cédé et le texte a été adopté par presque tous les députés de gauche avec une opposition de la quasi-totalité des députés centristes et de droite. La majorité a fait une ovation à Mme Taubira qui a connu son moment de gloire.

Et dire que pendant ce temps-là, le chômage augmente chaque jour de plus de 1300 personnes !

3- L'affaire Cahuzac

Jérôme Cahuzac, dès sa nomination au gouvernement, m'a impressionné par son niveau de connaissance en termes de fiscalité et de finances publiques. Par ailleurs, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, à la buvette, l'homme était plutôt agréable, ouvert aux députés, tant de la majorité que de l'opposition.

Lorsqu'il a été interrogé dans l'hémicycle sur l'existence d'un compte à l'étranger et qu'il a répondu de manière claire, nette et sans ambiguïté qu'il n'a pas et qu'il n'a jamais eu de compte de ce type, l'ensemble des députés de gauche l'ont applaudi ainsi qu'une trentaine des députés de l'opposition. J'ai fait partie de ces députés absolument convaincus de la sincérité de cet homme. En la matière, je garde la conviction que chacun a droit à la présomption d'innocence et que le même traitement doit être réservé à tous, qu'ils soient de droite ou de gauche. Mais force est de constater que Jérôme Cahuzac nous aura menti de bout en bout. A titre personnel, je n'arrive toujours pas à comprendre comment un homme aussi intelligent, aussi brillant ait pu être à ce point aussi éloigné de la moralité nécessaire à l'engagement public.

Petite anecdote : le jour même de sa démission du gouvernement, j'ai croisé celui qui était encore ministre, je l'ai salué en lui demandant sans aucune arrière-pensée comment il allait. Jérôme Cahuzac me répondit avec le sourire : « Très bien. Et toi, tu vas bien ? ». Quatre heures plus tard, le même homme était « démissionné ».

Au-delà de cette affaire, la gauche gouvernementale a été parallèlement frappée par les affaires Guérini à Marseille, Kucheida à Lens, les fausses cartes du parti à Montpellier, l'affaire du mandataire financier de François Hollande ayant des comptes aux îles Caïmans. Bref, un florilège incroyable d'affaires !

La droite n'est pas exempte de reproches et les interrogations portées récemment par la presse sur Claude Guéant en sont l'illustration. Mais depuis le début de ce mandat, la gauche n'a cessé de donner des leçons de morale. Nous avons assisté en direct à l'effondrement d'un mythe : celui de la gauche morale. Les réponses que veut y apporter le Président de la République sont pitoyables. Publier le patrimoine des élus ne fera que développer le voyeurisme. En effet, peu importe que les élus soient riches ou pauvres, l'essentiel est qu'ils soient honnêtes !

Pour ma part, je proposerai que les élus soient soumis à un contrôle fiscal et patrimonial constant et qu'une mission totalement indépendante des pouvoirs politiques soit instituée, mission dotée de réels moyens d'investigation. C'est ainsi et seulement ainsi que seront éliminés du champ politique celles et ceux - au demeurant très rares - qui s'enrichissent frauduleusement et qui créent la suspicion sur l'ensemble de ceux qui s'engagent au service de la Nation et de leurs convictions.

4- Les lois Valls

Parmi les textes arrivés en discussion dans l'hémicycle, j'ai plus particulièrement suivi les débats des lois Valls concernant les collectivités locales. A cette occasion, j'ai été sidéré par la rupture qui peut exister entre les élus parisiens de cette grande agglomération de près de 10 millions d'habitants et les élus ruraux de France. Manuel Valls est un élu de l'agglomération parisienne qui ne connaît pas nos provinces et les problématiques du monde rural.

Les ordinateurs ont tourné : les conseillers généraux vont disparaître, remplacés par un binôme « homme-femme » élu dans un nouveau canton de 47 000 habitants (pour le Bas-Rhin).

Les débats ont été passionnants et je dois dire que j'ai admiré les interventions pleines d'humanité de Jean Lassalle (député Modem) et de pugnacité de François Sauvadet (député UDI). Je suis intervenu à la tribune sur ce texte. J'ai également pris la parole à plusieurs reprises dans l'hémicycle mais malheureusement le calcul politicien et l'idéologie de la parité auront été plus forts que tout.

En ce qui me concerne, je reste convaincu que la proximité et le respect des territoires restent une des clés de la confiance que peuvent encore avoir nos concitoyens dans notre démocratie.

D'autres aspects du texte me paraissent très importants, comme le nouveau calendrier électoral ou l'abaissement au seuil de 1 000 habitants de l'élection des conseils municipaux par liste. Le principe du fléchage pour l'élection des délégués intercommunaux me paraît être une bonne chose dans la mesure où il repousse l'idée d'élire au suffrage universel direct, par un scrutin autonome, les conseils intercommunaux, idée qui flottait dans l'air... Là aussi, je défendrai toujours l'idée qu'il doit y avoir un lien solide entre commune et intercommunalité et que la commune doit rester le maillon de base, le maillon essentiel de notre démocratie.

Les deux lois Valls désormais adoptées ont fait l'objet d'un recours devant le Conseil constitutionnel, sans résultat tangible.

5- Engagements divers

Mon action à l'Assemblée nationale a été marquée par plusieurs engagements au cours des six derniers mois.

- J'ai été vice-président de la mission d'évaluation sur les coûts de production en France dont le rapport a été remis récemment. Si la présidence et la vice-présidence de la mission ont été confiées à l'opposition, le rapporteur est toujours de la majorité. A ce titre, nous avons eu des divergences sur le document final. Toutefois, un travail très intense de plus de six mois a été mené. Nous avons pu rencontrer tous les acteurs économiques concernés. J'ai souhaité et obtenu que soient auditionnés des chefs d'entreprises européennes installées en France, leur point de vue étant économiquement rationnel et éloigné de nos problématiques politiciennes. Je dois dire que nous n'avons pas été déçus de ces auditions très inquiétantes pour l'avenir du pays.
- En tant que nouveau député, j'ai été l'orateur de mon groupe parlementaire lors de l'examen d'une de nos propositions de loi. Il s'agit de la loi sur l'instauration d'une médaille pour le

bénévolat associatif. Cette distinction était très symbolique, mais elle me semblait être utile à un moment où la vie associative est plus nécessaire que jamais dans notre société en crise. Malheureusement, sous l'égide de Mme Fourneyron, Ministre des Sports, cette proposition de loi a été repoussée.

- A ma plus grande surprise, j'ai été nommé président du groupe d'études sur l'Arctique de l'Assemblée nationale. Ce groupe compte une vingtaine de députés. A ma demande, le Bureau de l'Assemblée nationale a accepté que la mission du groupe d'études soit étendue à l'Antarctique et aux TAAF (terres australes et antarctiques françaises). Nos travaux vont commencer à partir du mois de juin. Je trouve qu'avoir un horizon un peu plus large sur une thématique spécifique ne peut qu'enrichir mon travail.

Pour conclure, je souhaiterais témoigner d'une chose. Le référendum du 7 avril a été marqué par un réel intérêt par un grand nombre de députés, de toute région, tant de droite que de gauche. L'organisation institutionnelle de la France étant bloquée, de nombreux collègues avaient l'espoir qu'une réussite alsacienne donne un signe fort en Ile-de-France, en Corse, en Bretagne, en Savoie comme pour les deux Normandie. L'Alsace avait une occasion unique d'ouvrir une voie. Notre échec affaiblit sans conteste l'image de notre région. Si je suis très critique vis-à-vis de l'action du gouvernement, l'honnêteté me pousse à dire que le Ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, comme la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, ont été d'une grande correction. J'ai indiqué à Mme Lebranchu qu'il fallait tirer les leçons de ce référendum et d'abord comprendre que le seuil des 25% des inscrits pour le OUI ne sera atteint dans aucune des régions de France sur une question institutionnelle. Or la question va se poser rapidement si le projet du Grand Lyon qui doit diviser le département du Rhône en deux a vocation à aboutir. Question : envisage-t-on d'organiser un référendum ?

De nouvelles lois vont être adoptées, de nouveaux horizons vont s'ouvrir...

Laurent FURST